

# MAYOTTE !!

Seule organisation syndicale à intervenir pour nos collègues de Mayotte.

Ce 29 janvier, une délégation FO PREF SMI est de nouveau intervenue lors de la réunion DRH DMATES pour les collègues de Mayotte.

**Seule organisation syndicale à se mobiliser et à monter au créneau, FO Préfectures SMI a expressément exigé le versement rapide et urgent des secours exceptionnels demandés par les collègues victimes du cyclone CHIDO.**

La DRH a, en direct, fait part de la signature des autorisations pour la réalisation des premiers virements.

FO Préfectures s'est aussi assurée que les agents puissent bénéficier d'un accompagnement social et de la continuité du versement de la paye.

Pour les conditions de travail des collègues sur site, notre syndicat a indiqué les difficultés à se rendre sur place, les problèmes d'exercice de l'activité sans connexion sans matériel parfois etc....

Nous sommes aussi intervenus pour les collègues Assistantes Sociales et exiger que les conditions d'exercice, de sécurité, de transport et d'hébergement soient à la hauteur de leur engagement, compte tenu de la charge mentale qu'impliquent leurs missions de renfort sur place.

FO Préfectures SMI a obtenu la régularisation des horaires et la mise en place d'Autorisations Spéciales d'Absence. Nous avons revendiqué de la flexibilité et la mise en œuvre du télétravail (des locaux ayant été prêtés à d'autres directions) !

Sur l'envoi de renforts de volontaires, nous avons alerté sur la nécessité de s'assurer des conditions d'accueil en hébergement et en restauration.

**NOUS CONTINUONS À SUIVRE DE PRÈS LA SITUATION ET À DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE TOUS LES COLLÈGUES SUR L'ILE DE MAYOTTE !**

*Rejoignez-nous*



**FO** PRÉFECTURES  
ET DES SERVICES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR